

Déclaration liminaire CSAL du 23/10/2023

Madame la Présidente,

Ce CSAL se tient dans un contexte de tensions internationales exacerbées. La situation au Proche-Orient constitue d'ores déjà une catastrophe humaine et humanitaire et fait redouter chaque jour une escalade toujours plus meurtrière de la violence. Nous ne saurions nous exonérer, avant de débiter cette séance, d'avoir une pensée pour toutes les victimes, directes et indirectes, de ce conflit dont nous mesurons quotidiennement combien les conséquences crispent les relations internationales et combien en s'exportant elles font peser de menaces plus nauséabondes les unes que les autres dans l'espace public : crainte de regain de l'antisémitisme, de regain de l'islamophobie, craintes aussi d'attaques ou d'attentats en tous genres, obsession sécuritaires ...

En France, le plan vigipirate est passé le 13 octobre dernier au niveau « *urgence attentat* » suite à l'assassinat d'un enseignant à Arras qui a suscité une vive et légitime émotion dans l'opinion publique. Cet évènement pose aujourd'hui à nouveau des questions fondamentales en matière de sécurité et plus particulièrement encore relativement à la sécurité des agent-es publics dans le cadre de l'exercice de leurs missions. Et la DGFIP doit prendre toute la mesure de ces préoccupations fondamentales.

Alors que sur Ulysse, le Directeur Général des Finances Publiques Jérôme Fournel relayait le 18 octobre dernier le relèvement du niveau du plan Vigipirate, à Paris la question de la sécurité des sites alimente, dans un tel contexte, encore un peu plus les craintes des agents.

- Et comment ne pas nourrir en la matière certaines inquiétudes quand depuis juillet, le site le plus dense de notre réseau parisien : Paganini continue de présenter des installations dégradées ne permettant pas une évacuation rapide et optimale des agent-es en cas d'incident... ?

- Comment ne pas s'inquiéter, dans ce contexte, quand des tensions toujours plus nombreuses avec un public déconsidéré, éclatent et font redouter qu'elles ne dégénèrent en des actes de violence exacerbées. La semaine dernière, toujours à Paganini, un redevable s'est emporté à l'accueil du site vociférant pendant une vingtaine de minutes. Certain-es agent-es témoins de la scène se sentent abandonné-es par une Direction dont ils et elles aimeraient connaître la réaction ?

- Comment enfin, ne pas continuer d'éprouver quelques craintes supplémentaires quand nous apprenons que sur le site d'Argonne, un exercice incendie serait prévu mais sans toutefois que les collègues ne soient autorisés à rejoindre le point de ralliement habituel pour éviter un rassemblement (jugé dangereux sur la période) ? La perplexité règne faute de disposer de consignes claires et le sentiment d'une vaste impréparation ne laisse rien augurer de rassurant en la matière.

En juillet, la Directrice Régionale rédigeait une note à l'attention des chefs de service indiquant que la sécurité des sites devait être une « priorité absolue ». Nous n'avons eu de cesse depuis de dénoncer au (regard notamment de la dangerosité avérée de sites comme Paganini) de dire combien ces écrits nous semblaient désincarnés et relever davantage d'une entreprise de communication déconnectée de toute forme d'actions véritablement concrètes. L'évolution de la situation rend d'autant plus urgent de traduire ces exhortations incantatoires par des actes témoignant d'une préoccupation réelle pour la sécurité des agent-es que nous sommes.

Si ce CSAL se tient dans un contexte international explosif, le climat social général n'en est pas plus apaisé.

Le 13 octobre dernier, une journée européenne de grèves et de mobilisations était organisée contre les politiques d'austérité, pour exiger des revalorisations salariales et pour l'égalité femmes-hommes.

Solidaires Finances Publiques s'est inscrit pleinement dans cette journée en appelant les personnels à se mettre en grève et à participer aux manifestations. Malgré des fins de mois de plus en plus difficiles pour une majorité des personnels, à la DGFIP comme ailleurs, le taux de grève à la DRFIP Paris s'est élevé à 14,26 %, soit 5 points de plus qu'au niveau national. Ces chiffres démontrent que les agent-es parisiens sont plus particulièrement exposés-es aux dégâts que les dérives inflationnistes font subir à leur pouvoir d'achat. Mais le déficit de reconnaissance salariale des agent-es de la DRFIP est exacerbé par les surcharges de travail incessantes ; par les pressions managériales de plus en plus fréquentes, par les réorganisations perpétuelles auxquelles ils et elles sont constamment soumis-es ainsi qu'à la dégradation accélérée de leurs conditions de travail.

La maigre revalorisation du point d'indice de 1,5 % en juillet 2023 et la prime ponctuelle de pouvoir d'achat versée en septembre à une partie des personnels (les C stagiaires, notamment, n'en ont pas été bénéficiaires) sont loin de combler le manque à gagner de ces dernières années et l'inflation qui devrait flirter avec les 6 % pour 2023.

À la DGFIP, après 2 ans d'attente, une négociation sur la rémunération a enfin été ouverte en septembre.

Un premier accord a certes été arraché sur le « volet promotions » et va permettre la promotion inter-catégorielle de 400 collègues supplémentaires sur 2 ans.

Pour le reste nous sommes encore plus loin du compte et de nos revendications initiales.

C'est tout le cœur de notre régime indemnitaire (prime de rendement, ACF...) qui n'a pas connu de revalorisation globale depuis un trop grand nombre d'années. C'est ce corpus de prime qui doit profiter à toutes et tous que nous aspirions à voir revalorisé.

En la matière, après l'annonce d'une revalorisation du point d'indice de seulement 1,5 % (à partir de juillet uniquement) nous n'avons pas la naïveté de croire que la DG proposerait des avancées indemnitaires à la hauteur des enjeux et du contexte inflationniste que nous traversons mais force est de constater que nos craintes ont été plus que confirmées.

Pas la moindre revalorisation en vue de ce qui constitue les piliers de notre régime indemnitaire qui pourrait même à l'inverse être fragilisé par une volonté de réintroduire une part d'individualisation de nos rémunérations.

Rien qui bénéficie à tous, rien de pérenne.

Les agentes et les agents de la DGFIP ne demandent pas l'aumône mais une juste rétribution de leur engagement professionnel. Ils et elles exigent leur dû !

Solidaires Finances Publiques reste donc déterminé à obtenir la revalorisation pérenne des régimes indemnitaires pour toutes et pour tous dès 2024 !

A la DRFIP Paris, la fermeture des sites se poursuit dans le cadre du NRP, et les agent-es voient leurs conditions de travail continuer de se détériorer. La question de la restauration collective est symptomatique de cette dégradation généralisée. Le site de Notre Dame des Victoires doit accueillir prochainement les agent-es de Banque et de Michel Le Comte sans pouvoir leur proposer de solution de restauration, le site de Banque (doté d'un restaurant administratif) devant fermer ses portes fin novembre. Bon nombre de collègues (dont celles et ceux de St Hyacinthe) seront ainsi privé.es de cantine de proximité. Pour dénoncer cette situation inacceptable, Solidaires Finances Publiques Paris et la CGT Finances Publiques Paris ont donc, à l'occasion de la journée de grève du 13 octobre, décidé d'organiser un pique-nique dans le hall d'accueil de NDV à midi, au beau milieu des usager-es. Ce pique-nique qui a rassemblé une soixantaine de collègues venu-es dans la « *maison témoin* » du NRP a démontré une véritable exaspération collective.

Alertée de cette action, une délégation de la Direction s'est déplacée afin d'évoquer d'hypothétiques « *pistes de réflexions non encore validées par le Secrétariat Général* » qu'elle a toutefois refusé de présenter directement et en toute transparence aux agent-es présent-es.

Nous vous rappelons que nous nous alarmons des conséquences de la fermeture du site de Banque et de son restaurant administratif depuis que vous avez fini par daigner nous dévoiler le projet de NRP parisien en juillet 2021 ; nous vous rappelons que depuis lors nous bataillons pour que ce sujet de la restauration collective à NDV ne soit pas regardé comme un dégât collatéral de la politique immobilière de l'État.

Depuis 2 ans, toujours pas la moindre démonstration effective d'une quelconque préoccupation pour les conditions de restaurations des agent-es. A quelques semaines de la fermeture de Banque, l'évocation de simples « *pistes de réflexion* » n'est pas audible. Pour manifester un quelconque intérêt aux problématiques de restauration collective, encore eut-il fallu que la DRFIP commence par daigner siéger au CDAS.

La restauration est un enjeu majeur et participe des bonnes conditions travail, elle doit être accessible à tous les personnels. Elle doit permettre à chacune et chacun de bénéficier d'un repas équilibré à des tarifs abordables. Elle ne doit pas être compromise par des durées de trajet non compensées. Pour certain.es de nos collègues en difficultés financières, cela constitue même parfois le seul repas complet de la journée.

Pour Solidaires Finances, l'État employeur doit assurer à chaque agent.e un repas quotidien de qualité et à moindre coût. C'est socialement utile, c'est aussi une responsabilité de santé publique.

Aussi nous resterons mobilisé-es et déterminé-es à obtenir des conditions et de restaurations décentes.

Par ailleurs nous restons véritablement préoccupés par la situation des SIP et des CDIF qui se sont fortement mobilisés le 13 octobre dernier (plus de 28 % de grévistes chez les cadres C).

Concernant les CDIF nous continuons à nous alarmer de la situation des collègues dont les missions ont été durablement impactés par plusieurs mois de gestion chaotique de GMBI et qui sont aujourd'hui confrontés à une campagne TF particulièrement éprouvante.

Nous ne pouvons que déplorer à ce stade que leur demande d'audience collective n'ait pas été accordée.

Concernant les sujets à l'ordre du jour, les fusions présentées entérinent toujours plus la destruction de notre réseau et n'ont d'autres finalités que de gérer les suppressions et la pénurie d'emplois. Elles se caractérisent par leur manque constant de préparation : fusions de services non pilotées, aménagements des bureaux non présentés (en dehors des cellules comptables), fil de l'eau constituant l'alpha et l'oméga de la désorganisation des services, ...

Concernant l'évolution des caisses résiduelles, on a l'habitude de dire que lorsque l'on veut tuer son chien on prétend qu'il a la rage. A la DRFIP Paris, lorsqu'on veut fermer une caisse, on prétexte les punaises de lit.

Pourtant, les caisses survivantes démontrent leur utilité, mais nous avons bien compris que l'objectif de la DGFIP n'était définitivement plus de faire rentrer de l'argent.

Nous reviendrons plus précisément sur l'ensemble de ces sujets au cours de ce CSAL.